

ANNEXE No. 26.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LA RIVIÈRE OUELLE.

NEWCASTLE, ONT., 14 octobre 1874.

A. PHON. A. J. SMITH,

Ministre de la Marine et des Pêcheries, etc, etc., etc.
Ottawa.

MONSIEUR,—Ayant reçu instruction de votre département de visiter la rivière Ouella pour m'assurer s'il y aurait possibilité d'en faire une rivière propre à la culture et à la reproduction du saumon, dans le cas où ces eaux seraient de nouveau peuplées soit par les voies naturelles ou artificielles de la propagation, et après avoir visité cette rivière, je vous prie de me permettre de vous présenter le rapport suivant :

La rivière Ouella se décharge dans le St. Laurent du côté sud, à environ quatre-vingt-dix milles en bas de Québec. Dès mon arrivée à la station du chemin de fer le Grand-Tronc, je me rendis au village qui porte le même nom et situé à environ quatre milles au nord de la station, juste à l'endroit où la rivière se jette dans le St. Laurent. Parti de son confluent avec le St. Laurent et allant en montant, j'en fis en personne un examen minutieux sur un parcours de plusieurs milles, afin de me former une idée exacte de son caractère et des principaux traits qui la distinguent. Sur un parcours d'à peu près douze à quatorze milles, cette rivière est extrêmement sinueuse, et serpente par mille détours à travers une étendue de terre très-riche et très-fertile; sur presque tout ce parcours les bords de la rivière Ouella présentent un terrain bas et uni, s'étendant à une distance considérable de chaque côté de la rivière. La terre est cultivée par une population industrielle, exclusivement d'origine française. Les champs étaient couverts de foin, de grains et de légumes de différentes espèces, et paraissent devoir donner une récolte des plus abondantes.

Les marées du St. Laurent se font sentir sur la rivière Ouella jusqu'à environ quatre milles en montant; mais au-delà de ce point et sur un parcours d'environ huit à dix milles en montant le courant de la rivière, à moins d'être arrêté par des chaussées de moulins qui font refluer ses eaux, est rapide et roule sur un lit de gravier et de cailloux. Sur cet espace on rencontre deux moulins à farine, un moulin à carder, et plusieurs moulins à scie, tous mus par des pouvoirs d'eaux qu'alimente la rivière. Les moulins à farine sont les premiers qu'on rencontre; à environ dix ou douze milles plus haut se trouvent les moulins à scie dont le plus grand et le plus important est celui des Messieurs King, qui sont les principaux fabricants de bois de sciage sur cette rivière. Au-delà de ces moulins à scie on m'informa qu'il n'existait pas sur la rivière d'autres obstacles créés par l'industrie, qui pussent empêcher le saumon ou tout autre poisson de passer pour remonter dans l'intérieur.

D'après les renseignements que j'ai obtenus des personnes les plus intelligentes et les plus dignes de confiance demeurant sur les bords de cette rivière, j'ai su qué dans le passé le saumon fréquentait la rivière Ouella par bandes nombreuses, remontant à une grande distance dans l'intérieur du pays, mais que depuis nombre d'années le poisson avait abandonné entièrement les eaux de cette rivière et qu'on n'y connaissait plus le saumon qu'à titre de souvenir du temps passé. Je découvris également que la disparition de ce poisson, qui faisait anciennement la richesse de cette rivière, était due aux mêmes causes qui s'étaient fait sentir dans d'autres parties du pays, c'est-à-dire aux barrières infranchissables, comme les chaussées, qu'on avait érigées sur ses rives et qui empêchaient le saumon de se rendre à ses frayères, ainsi qu'à la pratique de le pêcher au filet, de le tuer au dard et à toute autre coutume barbare de le prendre lorsqu'il est jeune ou pendant la saison du frai. Les deux principaux obstacles qui s'opposent aujourd'hui à la reproduction du saumon dans la rivière Ouella, sont la chaussée du moulin des M. King ainsi que la quantité immense de bran de scie et d'autres débris que l'on jette constamment du moulin dans les eaux de cette rivière. Le premier de ces obstacles forme une barrière infranchissable qui empêche le poisson de remonter au delà, et quant au second il ferme littéralement le passage au saumon qui voudrait remon-